



**Académie de  
Normandie**

*Secrétaire académique  
CAEN*

Hugues Broustail,  
Principal  
Collège Dunois, Caen

*Secrétaire académique  
ROUEN*

Joël Delhopital,  
Proviseur  
Lycée Decrétot, Louviers

*Adresse académique  
[snpden@ac-normandie.fr](mailto:snpden@ac-normandie.fr)*

## Compte-rendu de la réunion du 29 avril 2021 en visio sur le contexte sanitaire

*Un seul point à l'ordre du jour : le contexte sanitaire.  
Nous avons déposé en amont une salve de questions.*

*Hugues Broustail, Isabelle Dragée, Jacques Sesboué et Nicolas Villeneuve représentaient le SNPDEN-UNSA*

- **Le SNPDEN-UNSA est intervenu en début de réunion.**

Nous avons fait état de nos attentes fortes en matière de réponse à de multiples questions, mais aussi de nos craintes fortes : à la lecture du document que nous venions de recevoir signé de la secrétaire générale du ministère et du DEGESCO.

Nous avons repris le propos de Philippe Vincent : autotests pour les lycéens, une initiative cohérente dont la réalisation concrète va cependant se heurter à des difficultés logistiques importantes voire à une impossibilité de réalisation dans de nombreux EPLE.

Sur le fond, nous sommes repartis de l'idée que ce qui est posé c'est la question de la place, des rôles respectifs des familles et des EPLE dans la mise en œuvre d'une opération intitulée « autotests ». L'orientation prise par l'organisation pensée par le ministère tourne le dos à la notion même d'autotest en donnant à cette opération la forme d'un test hebdomadaire mené dans une salle de classe dédiée.

De cette question de fond réglée dans un sens qui ne nous convient pas, découlent alors toutes les questions logistiques : de l'information des usagers à l'évacuation des tests usagés en passant par la formation des usagers, l'organisation proprement dite des tests, l'exploitation de ces derniers.

À chaque étape de la chaîne, est engagée, la question de notre responsabilité.

Globalement, toutes les organisations syndicales de perdre sont sur la même longueur d'onde. En fin de séance ID-FO a lu le texte national intersyndical qui venait d'être rédigé, co-signé par les 3 secrétaires nationaux (SNPDEN, ID FO et SGEN).

## • QUESTIONS AUTOTESTS

1/ *Informations préalables des personnels, parents et élèves (supports) :*  
Les documents sont parvenus dans l'après-midi.

2/ *Livraisons ou modalités de récupération des autotests, des équipements de livraison.*

Le SG de l'académie travaille sur ce point. Les autotests pour les personnels parviendront en collège et lycée entre le 3 et le 10 mai. Même chose pour les autotests destinés aux lycées.

Pour les collégiens, pas d'autotests prévus au plus tôt à la mi-mai.

3/ *Modalités de stockage et de conservation :* entre 2°C et 30°C (des précautions à prendre en cas de canicule)

4/ *Question de l'accord parental préalable (support) :* un document de consentement de 3 pages a été envoyé aux lycées.

5/ *Personnels susceptibles d'intervenir et volontariat :* cela risque d'être un point extrêmement sensible. Nous avons répété les uns et les autres que dans de nombreux endroits les professeurs en particulier avaient d'autres préoccupations.

Mme la Rectrice reconnaît la difficulté ; il y aura quelques médiateurs LAC qui pourront venir en appui, mais elle a conscience que ce ne sera pas suffisant.

6/ *Responsabilité des personnels intervenants (cadre à définir ou pas, protections individuelles ...)*

La Rectrice doit nous faire parvenir des éléments de nature juridique qui doivent rassurer les personnels de direction.

7/ *Lieu dédié (Conditions, équipements, nettoyage, désinfection) /Rôle des agents des collectivités ; Déroulé des séquences (modèle type ou pas, tutos, vidéos ...)*

Les médecins-conseils de Mme la Rectrice nous ont détaillé le protocole pour les séances d'autotests (nous avons le lien dans le document ministériel). La salle dédiée s'impose. Nécessité de commencer par former les élèves (de leur point de vue cela peut être fait par des enseignants volontaires. Puis nécessité de programmer les séances d'autotests dont la démonstration du geste se fera par les infirmières et/ou les médiateurs de lutte anti-covid (LAC).

8/ *Gestion des éventuels cas positifs*

Isolement si l'autotest est positif ; mais la question de la fermeture de la classe ne se posera que lorsque le test PCR aura confirmé l'autotest.

10/ *Évacuation des déchets biologiques :* Avec les ordures ménagères 24h après le passage dans un sac emballé dans un deuxième sac.

11/ *Remontées (résultats individuels élèves, communication famille, statistique ...)* : le directeur de cabinet annonce qu'il y aura une remontée statistique sur la mise en œuvre des autotests.

12/ *Gestion des élèves absents ou empêchés* : La possibilité de la remise des autotests à la famille n'a pas été tranchée.

13/ *Quand recevrons-nous les autotests pour les adultes (éducation nationale) de l'établissement ?*

Entre le 3 et le 10 mai.

14/ *Que fait-on pour les élèves de moins de 15 ans ?*

La HAS ne précise plus de limite d'âge pour la passation des autotests.

15/ *Les élèves majeurs doivent-ils le faire au sein de l'établissement et sous contrôle d'un adulte ?*

Les autotests se font in situ pour les lycées. Il s'agit de chercher à prendre des habitudes vers plus d'autonomie pour la rentrée.

16 / *Qu'advient-il d'un élève dont les parents refusent l'autorisation pour l'autotest ? Doit-on l'accepter en classe ?*

Les autotests sont à destination d'un public d'élèves volontaires et autorisé par leurs responsables légaux pour les mineurs

- **FERMETURE DE CLASSE SI CAS CONFIRME**

1 / *Fermeture des classes en cas de cas confirmé. La notion d'enseignements de spécialité qui brasse des élèves de plusieurs classes en 1<sup>re</sup> et en terminale, a-t-elle été prise en compte ? Groupes EPS en terminale ? Groupes de langues en collège et lycée ?*

Le principe de base est de fermer la classe de rattachement de l'élève. Si le nombre d'heures dispensées en groupe est conséquent (enseignements de spécialité par exemple), on ferme le groupe selon un contact tracing précis, mais on n'étend pas la fermeture aux autres classes d'où proviennent les élèves.

Dans les tableaux (FT19b) qu'on remonte à la cellule COVID : on ne fait pas remonter les noms des élèves des classes que l'on ferme intégralement, mais on fait apparaître ceux des élèves pouvant être concernés par le traçage. Exemple : les élèves ayant déjeuné ensemble, se rencontrant à l'extérieur, etc.

2/ *Moment où on prend la décision de fermeture : dès le résultat de l'autotest ou après confirmation du test PCR ?*

On attend la confirmation du test PCR pour procéder à la fermeture d'une classe.

- **ÉTAT DES LIEUX PURIFICATEURS D'AIR / CAPTEURS DE CO2**

À notre connaissance :

- Dans l'Orne, 1 détecteur par collège
- Dans Calvados, Manche, Eure, Seine-Maritime : pas de déploiement
- Région : marché régional pour équiper les salles de détecteur de CO2 ; projeté quand des travaux ont lieu dans l'EPL.

Les DASEN vont prendre contact avec les conseils départementaux pour qu'au moins les restaurants scolaires soient équipés.

Nous joignons à ce compte-rendu le communiqué des trois organisations syndicales.

Partout en France, les directions de lycée font remonter le caractère irréaliste du dispositif retenu.

*Isabelle Dragée, Nicolas Villeneuve, Jacques Sesboué, Hugues Broustail*  
*SNPDEN-UNSA Normandie*